

Objectifs de Rhénatic

➤ Rhénatic, le Pôle de compétences TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) vise à :

- Favoriser le développement de ses membres et générer du business
- Promouvoir l'usage des technologies numériques et leurs bénéfices
- Favoriser les relations Entreprises/Universités/Ecoles
- Créer des synergies avec les pôles de compétences ou de compétitivité régionaux
- Constituer un interlocuteur unique et pertinent et assurer une représentativité de la filière auprès des acteurs socio-économiques locaux et des organismes paritaires
- Développer l'Ecosystème TIC en Alsace : passer de l'Industrie à l'Economie Numérique

➤ Pour le client, Rhénatic vise à :

- Faciliter la recherche de solutions TIC en proposant un réseau de partenaires de qualité et de proximité, permettant d'optimiser les coûts en proposant des solutions globales et intégrées
- Promouvoir les usages et les bénéfices des technologies numériques

➤ Pour ses membres, Rhénatic vise à :

- Promouvoir leur métier et leurs produits et solutions développés
- Favoriser les échanges et le partages d'expériences permettant d'élaborer de nouvelles stratégies
- Favoriser la collaboration inter-membres en s'appuyant sur la complémentarité des métiers pour répondre à des projets ou développer de nouveaux produits et services
- Soutenir leur développement par la mise en œuvre d'actions spécifiques
- Attirer des compétences de haut niveau afin de renforcer leurs équipes

Les critères et conditions d'adhésion

➤ Etre une société ayant une activité TIC

➤ Activité B to B

➤ Entreprise ou établissement immatriculés en Alsace ou sur le territoire de Belfort

L'adhésion d'un nouveau membre n'est effective, que **sous réserve de l'approbation du Conseil d'Administration et après acquittement de la cotisation annuelle** (année civile). Elle est **renouvelable par tacite reconduction** sauf dénonciation expresse par voie écrite avant le 31 décembre de l'année civile en cours.

Montant de la cotisation

- Entreprise de 0 à 9 salariés : **200 € HT, soit 239.20 € TTC**
- Entreprise de 10 à 99 salariés : **400 € HT, soit 478.40 € TTC**
- Entreprise de plus de 100 salariés ou filiale d'un groupe : **1 000 € HT, soit 1 196 € TTC**
- **Ticket d'entrée de 150 € HT, soit 179.40 € TTC, pour tout nouvel adhérent**

Nos Partenaires

Avec le soutien de :



DIRECCTE
Alsace



En partenariat avec :



Vos droits et avantages

- Bénéficier du bouquet de services (actions mutualisées : formation, communication, information, ...)
- Accéder aux demandes de prestations et appels à projets proposés sur l'espace membres
- Trouver de nouveaux partenaires
- Participer à un ou plusieurs groupes d'experts ou de travail de Rhénatic
- Consulter les demandes et déposer vos offres d'emplois et de stages
- Voter lors des Assemblées Générales

Vos devoirs

➤ Ne pas divulguer d'informations transmises à titre confidentiel par le client ou les membres

➤ Vos devoirs envers Rhénatic

- Promouvoir Rhénatic sur votre site internet en y apposant son logo, le texte de présentation et un lien vers www.rhenatic.eu et en communiquant sur les avantages et bénéfices apportés
- Participer activement et régulièrement à la vie du pôle (plénières, réunions, salons, groupes de travail,...). Rhénatic est un lieu d'échanges dont les membres en sont les acteurs.
- Répondre aux sollicitations de l'équipe d'animation
- S'engager à reverser les commissionnements sur le Chiffre d'Affaires généré par les projets apportés par Rhénatic, selon les modalités suivantes :
 - 5% sur les logiciels et les matériels distribués
 - 10% sur les prestations et les logiciels édités par le membre
 - 15% avec un accompagnement commercial (vente supplétive) sur l'année
- Partager et faire respecter au sein de son entreprise des valeurs d'éthique et de bonne moralité

➤ Vos devoirs envers les clients

- Notifier votre intérêt pour l'offre reçue dans les 3 jours ouvrables
- Répondre aux offres pour lesquelles vous justifiez d'une compétence et d'une expérience réelles
- Informer le client des méthodologies, solutions, produits retenus et sous-traitance éventuellement sollicitée
- Accepter une étude de satisfaction auprès du client et communiquer sur la réussite sur l'offre traitée

➤ Vos devoirs envers les membres

- Communiquer sur votre cœur de métier ou vos évolutions auprès des membres
- Adopter une attitude respectueuse à l'égard des autres membres et des intervenants et notamment ne pas accomplir d'acte de concurrence déloyale
- Rechercher en priorité les compétences complémentaires parmi les membres

Je soussigné(e), en qualité de et disposant des pouvoirs ou d'une délégation de signatures nécessaires à engager la société

Souhaite adhérer à Rhénatic

Certifie avoir pris connaissance des conditions de la Charte de Rhénatic et m'engage à les respecter, sous peine d'exclusion du réseau

Fait en double exemplaire à, le

Cachet de la société et signature du Représentant

Le Président de Rhénatic